REPUBLIC OF ESTONIA
MINISTRY OF SOCIAL AFFAIRS

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

COMMISSION POUR L'EGALITE DE GENRE
(GEC)

Conférence de 2016

Mission accomplie ? Evaluer les progrès, inspirer l'action – la stratégie 2014-2017 du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Conférence organisée par le Conseil de l'Europe
en partenariat avec
le ministère estonien des Affaires sociales

30 juin – 1er juillet 2016

Radisson Blu Hotel Olümpia,
Tallinn, Estonie

Note Conceptuelle

1. Contexte et thème central proposé pour la Conférence de 2016 :

La réalisation de l'égalité de genre est essentielle pour assurer la protection des droits humains, le fonctionnement de la démocratie, le respect de l'Etat de droit ainsi que la croissance et à la durabilité économiques. Par le biais de la Stratégie 2014-2017 pour l'égalité entre les femmes et les hommes, le Programme transversal du Conseil de l'Europe en la matière vise à accroître la portée et la visibilité des normes en matière d'égalité de genre et à encourager leur mise en œuvre dans les Etats membres grâce à toute une série de mesures, dont l'approche intégrée de l'égalité et des initiatives dans plusieurs domaines prioritaires. La Stratégie a pour objectif général d'assurer la promotion et l'autonomisation des femmes et la réalisation de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans les Etats membres du Conseil de l'Europe en mettant en œuvre des activités autour de cinq objectifs stratégiques, à savoir :

1. *Lutter contre les stéréotypes de genre et le sexisme ;*
2. *Prévenir et combattre la violence faite aux femmes ;*
3. *Garantir aux femmes l'égalité d'accès à la justice ;*
4. *Assurer une participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique ;*
5. *Intégrer les questions d'égalité dans toutes les politiques et mesures du Conseil de l'Europe.*

La Commission pour l'égalité de genre suit la mise en œuvre de la Stratégie, notamment en élaborant des rapports annuels qui sont soumis au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

La Conférence de 2016 fera le bilan de la mise en œuvre de la Stratégie et lancera les discussions sur les thèmes prioritaires de la prochaine Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes. En outre, elle accordera une attention toute particulière à deux thèmes : 1) l'approche intégrée de l'égalité, l'une des cinq priorités de la Stratégie et 2) l'impact des nouveaux médias sur l'égalité de genre, thème en rapport avec au moins trois des objectifs stratégiques : lutter contre les stéréotypes de genre et le sexisme, prévenir et combattre la violence faite aux femmes et assurer une participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique.

L'approche intégrée de l'égalité fait l'objet d'une attention croissante de la part des comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe et grâce au rôle joué par les rapporteur-e-s sur l'égalité de genre nommé-e-s au sein des différents comités. Parallèlement, des progrès ont aussi été accomplis au niveau national. Vu que les travaux des organisations internationales sur l'approche intégrée de l'égalité soutiennent les efforts similaires déployés à l'échelon national, la Conférence visera à réunir des représentant-e-s de ces organisations actives dans ce domaine en Europe pour échanger des informations sur leurs initiatives en la matière et examiner les bonnes pratiques permettant de renforcer les mesures prises à tous les niveaux de l'élaboration des politiques.

Les nouveaux médias peuvent avoir une incidence tant positive que négative sur l'égalité de genre. D'un côté, la Cour européenne des droits de l'homme (CtEDH) a reconnu l'importance de l'Internet en le considérant comme « l'un des principaux moyens d'exercice par les individus de leur droit à la liberté d'expression et d'information ». Les nouveaux médias peuvent, en effet, servir à faciliter la participation aux débats publics et à la prise de décision, à faire campagne pour exercer des responsabilités politiques, à créer des réseaux de soutien etc.

D'un autre côté, les nouveaux médias peuvent également servir à favoriser la prédominance des stéréotypes de genre, du sexisme en ligne, du discours de haine sexiste et d'autres types de violence envers les femmes. Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a souligné que l'Internet était devenu « un espace où la violence à l'égard des femmes s'exprime sous différentes formes comme la pornographie, les jeux sexistes et les atteintes à la vie privée ». La disponibilité et l'usage croissants de l'Internet et des plateformes sociales ont provoqué un développement rapide du discours de haine sexiste. Le sentiment d'impunité engendré par la possibilité de s'exprimer sur la toile de manière anonyme et par l'idée que l'environnement virtuel protège l'individu des conséquences de ses actes a contribué à l'extension à la fois du discours de haine, en général, et du discours de haine sexiste, en particulier. Les femmes sont quotidiennement en butte à des menaces et à des insultes à caractère sexuel, y compris à la menace de voir des photos et des informations personnelles publiées, par l'intermédiaire de courriels, de sites web ou de médias sociaux[1]. Un tel phénomène peut également avoir une incidence négative sur la volonté des femmes de participer aux débats publics ainsi qu'à la prise de décision politique et publique.

2. Format de la Conférence :

Les séances plénières prendront la forme de tables rondes destinées à exposer et examiner les progrès réalisés, les bonnes pratiques et les problèmes qui subsistent dans la mise en œuvre générale de la Stratégie ainsi que concernant les thèmes principaux de la Conférence. La deuxième journée de conférence sera consacrée à l'étude des thèmes et priorités qui pourraient être inclus dans la future Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pendant les tables rondes un-e intervenant-e présentera une introduction qui donnera une vue d'ensemble des questions que traiteront ensuite les autres intervenant-e-s et/ou qui mettra en lumière certains défis et problèmes auxquels les intervenant-e-s proposeront des solutions. Un temps de parole limité sera accordé aux participants aux tables rondes pour intervenir (sans présentation Powerpoint) et une discussion animée par un-e modérateur-trice s'ensuivra. L'auditoire aura la possibilité de soulever des questions et de faire des commentaires après chaque table ronde. Toutes les tables rondes seront animées par des membres de la Commission pour l'égalité de genre.

[1] Consultez, pour en savoir plus, la note d'information sur le discours de haine sexiste élaborée pour le séminaire du Conseil de l'Europe intitulé « Combattre le discours de haine sexiste », 10-12 février 2016, disponible en ligne à l'adresse suivante : http://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=090000168059ad42

3. Buts de la Conférence :

La Conférence s'efforcera :

- de faire le bilan de la Stratégie 2014-2017 pour l'égalité entre les femmes et les hommes et d'analyser son impact ;
- de présenter les initiatives récentes prises dans les Etats membres concernant les instruments destinés à développer l'approche intégrée de l'égalité, de la volonté politique aux solutions électroniques ;
- de donner l'impulsion à une coopération plus étroite entre les organisations internationales dans la mise en œuvre l'approche intégrée de l'égalité et de soutenir ainsi son application plus large et plus effective à l'échelon national ;
- de réfléchir aux incidences à la fois positives et négatives des nouveaux médias en matière de promotion de l'égalité de genre, y compris la diffusion d'information concernant les besoins et les pratiques visant soit à soutenir, soit à combattre ces incidences et à faciliter la création de réseaux de coopération appropriés ;
- de lancer des discussions qui serviront de base à la future Stratégie du Conseil de l'Europe destinée à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

4. Participant-e-s ciblé-e-s :

- Des responsables de haut niveau des Etats membres du Conseil de l'Europe, dont les représentant-e-s des Etats appelés à assumer la présidence du Comité des Ministres (à savoir Chypre : novembre 2016 – mai 2017 ; la République tchèque : mai – novembre 2017 ; le Danemark : novembre 2017 – mai 2018) ;

- Les membres de la Commission pour l'égalité de genre (GEC) ;

- Les rapporteur(e)s sur l'égalité de genre ;

- Les représentant-e-s des comités intergouvernementaux concernés du Conseil de l'Europe ;

- Des responsables de l'élaboration des politiques/fonctionnaires de haut niveau issu-e-s d'organisations internationales dont le Conseil de l'Europe (CdE), l'Union européenne (UE), l'Organisation pour la Coopération et le Développement économiques (OCDE), l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) et les Nations Unies (Onu-Femmes) ;

- d'autres parties prenantes concernées, dont des membres de la société civile.

5. Lieu et dates de la Conférence

La Conférence se tiendra à l'hôtel Radisson Blu Olümpia Tallinn (Estonie) les 30 juin et 1er juillet 2016 (fin de la Conférence à l'heure du déjeuner).